

08 nov 2024 -16:24

Appartient à Conseil des ministres du 8 novembre 2024

## Exonération fiscale pour le "Einstein Foundation Award for Promoting Quality in Research"

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à ajouter un organisme à la liste des institutions agréées pour l'exonération des prix et subsides payés ou attribués à des savants, des écrivains ou des artistes.

Le projet vise à ajouter l'Einstein Stiftung Berlin à la liste des institutions agréées qui peuvent attribuer des prix qui sont exonérés d'impôt sur les revenus. Ceci concerne, le "Individual Award" et le "Early Career Award" du "Einstein Foundation Award for Promoting Quality in Research". L'agrément s'applique aux prix qui sont payés ou attribués à partir du 1er janvier 2024.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

*Projet d'arrêté royal modifiant l'AR/CIR 92 en ce qui concerne l'exonération des prix et subsides payés ou attribués à des savants, des écrivains ou des artistes*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale  
Rue de la Loi, 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Laurens Soenen  
Porte-parole  
+ 32 471 30 11 90  
[laurens.soenen@vincent.minfin.be](mailto:laurens.soenen@vincent.minfin.be)